

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-23-1036 du 04/08/2023

Arrêté du 18 janvier 2023

ACCÈS AU GRADE DE GÉOMÈTRE PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES PAR TABLEAU D'AVANCEMENT
ANNÉE 2023

Bureau Affectation, mobilité et carrière des B et C

RÉSUMÉ

Le présent document liste les agents promus au grade de géomètre principal des Finances publiques au titre du tableau d'avancement 2023.

Date d'application : 18/01/2023

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ A2023 004620 DU 18 JANVIER 2023 PORTANT NOMINATION, TITULARISATION ET CLASSEMENT DANS LE GRADE DE GÉOMÈTRE PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DU TABLEAU D'AVANCEMENT - ANNÉE 20233

PARTIE 1 : ARRÊTÉ A2023 004620 DU 18 JANVIER 2023 PORTANT NOMINATION, TITULARISATION ET CLASSEMENT DANS LE GRADE DE GÉOMÈTRE PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DU TABLEAU D'AVANCEMENT - ANNÉE 2023 -



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
Sous-direction des effectifs, parcours et compétences
Bureau affectation, mobilité et carrière des B et C
66-70, allée de Bercy - Télédock 826
75572 PARIS CEDEX 12

ARRÊTÉ N° A2023 004620

portant nomination, titularisation et classement de géomètres des Finances publiques
dans le grade de géomètre principal des Finances publiques - Année 2023

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le code de justice administrative ;
- Vu le décret n° 2008-836 du 22 août 2008 modifié fixant l'échelonnement indiciaire des corps et des emplois communs aux administrations de l'État et de ses établissements publics ou afférent à plusieurs corps de fonctionnaires de l'État et de ses établissements publics ;
- Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 modifié relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'État ;
- Vu le décret n° 2010-983 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier du corps des géomètres-cadastreurs des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;
- Vu l'arrêté du 6 décembre 2021 fixant les taux de promotion dans les corps des catégories B et C du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique pour 2022, 2023 et 2024 ;
- Vu le tableau d'avancement au grade de géomètre principal 2023 publié le 15 décembre 2022 ;

ARRÊTE :

Article 1. Les agents dont les noms suivent sont nommés, titularisés, et classés dans les conditions désignées ci-après :

Identité de l'agent				Situation ancienne				Situation nouvelle			
Matricule	Patronyme	Prénom	Nom usuel	Grade	Échelon	Date effet	Reliquat	Grade	Échelon	Date effet	Reliquat
000002263349	CHAMPAILLER	ALAIN	CHAMPAILLER	GEOMETRE-CADASTREUR DES FINANCES PUBLIQUES	12	01/09/2022	01 AN 08 MOIS	GEOMETRE PRINCIPAL-CADASTREUR FIP	08	01/01/2023	02 ANS
000002263356	PFEIFFER	BENOIT	PFEIFFER	GEOMETRE-CADASTREUR DES FINANCES PUBLIQUES	12	01/09/2022	01 AN 08 MOIS	GEOMETRE PRINCIPAL-CADASTREUR FIP	08	01/01/2023	02 ANS
000002267953	ROLLIN	LAETITIA	ROLLIN	GEOMETRE-CADASTREUR DES FINANCES PUBLIQUES	12	01/09/2022	01 AN 04 MOIS	GEOMETRE PRINCIPAL-CADASTREUR FIP	08	01/01/2023	01 AN 08 MOIS
000002267954	JACQUES	BAPTISTE	JACQUES	GEOMETRE-CADASTREUR DES FINANCES PUBLIQUES	11	01/09/2022	03 ANS 06 MOIS	GEOMETRE PRINCIPAL-CADASTREUR FIP	07	01/01/2023	02 ANS 10 MOIS 15 JOURS
000002288691	MONNIER	PHILIPPE	MONNIER	GEOMETRE-CADASTREUR DES FINANCES PUBLIQUES	11	01/09/2022	01 AN	GEOMETRE PRINCIPAL-CADASTREUR FIP	07	01/01/2023	01 AN
000002289085	COCHIN	VIVIANE	TORMO	GEOMETRE-CADASTREUR DES FINANCES PUBLIQUES	11	01/09/2022	01 MOIS 03 JOURS	GEOMETRE PRINCIPAL-CADASTREUR FIP	07	01/01/2023	03 MOIS 25 JOURS
000002295939	RUEL	LAURENT	RUEL	GEOMETRE-CADASTREUR DES FINANCES PUBLIQUES	11	01/09/2022	01 AN 01 MOIS 14 JOURS	GEOMETRE PRINCIPAL-CADASTREUR FIP	07	01/01/2023	01 AN 01 MOIS 03 JOURS
000002300040	CARPEL	HUBERT	CARPEL	GEOMETRE-CADASTREUR DES FINANCES PUBLIQUES	12	01/09/2022	06 MOIS 24 JOURS	GEOMETRE PRINCIPAL-CADASTREUR FIP	08	01/01/2023	10 MOIS 24 JOURS
000002301286	MORVILLE	CHRISTIAN	MORVILLE	GEOMETRE-CADASTREUR DES FINANCES PUBLIQUES	10	01/09/2022	01 AN 03 MOIS 24 JOURS	GEOMETRE PRINCIPAL-CADASTREUR FIP	06	01/01/2023	01 AN 07 MOIS 24 JOURS
000002304363	SALAGER	THIERRY	SALAGER	GEOMETRE-CADASTREUR DES FINANCES PUBLIQUES	11	01/09/2022	01 AN 02 MOIS	GEOMETRE PRINCIPAL-CADASTREUR FIP	07	01/01/2023	01 AN 01 MOIS 15 JOURS
000002307753	POLIT	IRENE	POLIT	GEOMETRE-CADASTREUR DES FINANCES PUBLIQUES	11	01/09/2022	03 MOIS 09 JOURS	GEOMETRE PRINCIPAL-CADASTREUR FIP	07	01/01/2023	05 MOIS 15 JOURS
000002308401	MAISTRE	FREDERIC	MAISTRE	GEOMETRE-CADASTREUR DES FINANCES PUBLIQUES	10	01/09/2022	02 ANS 03 MOIS	GEOMETRE PRINCIPAL-CADASTREUR FIP	06	01/01/2023	02 ANS 07 MOIS
000002309274	MAZIN	SOPHIE	MAZIN	GEOMETRE-CADASTREUR DES FINANCES PUBLIQUES	11	01/09/2022	02 MOIS 24 JOURS	GEOMETRE PRINCIPAL-CADASTREUR FIP	07	01/01/2023	05 MOIS 03 JOURS

Identité de l'agent				Situation ancienne				Situation nouvelle			
Matricule	Patronyme	Prénom	Nom usuel	Grade	Échelon	Date effet	Reliquat	Grade	Échelon	Date effet	Reliquat
000002312816	TREIL	GILLES	TREIL	GEOMETRE-CADASTREUR DES FINANCES PUBLIQUES	11	01/09/2022	11 MOIS	GEOMETRE PRINCIPAL-CADASTREUR FIP	07	01/01/2023	11 MOIS 08 JOURS
000002313113	CONDUCHE	LAURENT	CONDUCHE	GEOMETRE-CADASTREUR DES FINANCES PUBLIQUES	11	01/09/2022	01 AN 02 MOIS 20 JOURS	GEOMETRE PRINCIPAL-CADASTREUR FIP	07	01/01/2023	01 AN 02 MOIS
000002316403	CHIESA	CHRISTIAN	CHIESA	GEOMETRE-CADASTREUR DES FINANCES PUBLIQUES	11	01/09/2022	08 MOIS 10 JOURS	GEOMETRE PRINCIPAL-CADASTREUR FIP	07	01/01/2023	09 MOIS 08 JOURS
000002316983	HUMBERT	GILLES	HUMBERT	GEOMETRE-CADASTREUR DES FINANCES PUBLIQUES	10	01/09/2022	06 MOIS	GEOMETRE PRINCIPAL-CADASTREUR FIP	06	01/01/2023	10 MOIS

Article 2. Sont et demeurent rapportés les avancements d'échelon dont ont bénéficié éventuellement, à compter de leur date de nomination, les agents désignés à l'article 1^{er}.

Article 3. Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

Article 4. Les intéressés disposent d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R421-1 à R421-7 du code de justice administrative, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente.

La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

FAIT À PARIS, LE 18 JANVIER 2023

POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES
ET PAR DÉLÉGATION
L'INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE

SONIA LOUIS-MARIE

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756